

*Lettres* : Le tarif normal d'affranchissement des lettres pour le Canada est de 0,38 \$ et les lettres ainsi affranchies sont envoyées par avion, s'il y a lieu. Pour connaître le tarif des lettres destinées à l'étranger, on s'adresse au bureau de poste. À raison de 0,76 \$, on peut se procurer des aérogrammes à envoyer, tels quels, dans n'importe quel pays du monde. Dans chaque ville, il y a un bureau de poste principal et un certain nombre de succursales. Beaucoup de pharmacies, d'épiceries et d'hôtels vendent des timbres. L'étudiant qui change de domicile peut s'adresser au bureau de poste pour obtenir, moyennant un tarif, une carte de changement d'adresse qui lui assurera l'envoi du courrier à son nouveau domicile, pendant une période de quatre mois.

*Téléphone* : Les premières pages de l'annuaire téléphonique donnent tous les renseignements nécessaires pour établir une communication. Il y a des cabines téléphoniques dans les rues et dans les hôtels, de même que dans nombre de pharmacies, d'épiceries et de restaurants. L'appel local à partir d'un appareil privé est gratuit; il n'y a pas de limite à la durée de la communication. Des tarifs réduits spéciaux sont applicables, le soir et pendant les fins de semaine, aux appels entre certaines provinces et, après minuit, à tous les appels interprovinciaux.

Les appels interurbains sur ligne privée ou commerciale peuvent, si le numéro du destinataire est connu, être acheminés automatiquement. Les appels qui nécessitent l'aide de la téléphoniste, par exemple, à partir d'un téléphone public, peuvent se faire de personne à personne ou de numéro à numéro. Dans ce dernier cas, le coût est moindre, mais il faut accepter de parler à toute personne qui répond. Pour les appels de personne à personne, il n'y a aucun frais si la téléphoniste ne peut atteindre la personne demandée. Les appels à l'étranger coûtent très cher, et il serait bon d'en déterminer le coût d'avance.

*Télégrammes* : Les sociétés Canadien National et Canadien Pacifique se chargent de transmettre les télégrammes confiés aux bureaux de CNCP. Un télégramme transmis par téléphone est facturé à une date ultérieure. Le coût est fixé selon la longueur du message. Les télégrammes-lettres de nuit sont meilleur marché et arrivent à destination le lendemain.